



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des Sécurités
Bureau de l'Ordre Public et
de la Prévention de la Délinquance**

Affaire suivie par : Violaine PINASSAUD
Réf : CAB/DS/BOPPD/VP

Créteil, le

22 OCT. 2020

Monsieur le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les Maires du
département du Val-de-Marne

en communication à

- Monsieur le Préfet délégué pour l'égalité des chances
- Monsieur le Président de l'association des Maires du 94
- Madame la Secrétaire Générale, Sous-Préfète de l'arrondissement de Créteil
- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de l'Haÿ-les-Roses
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Nogent-sur-Marne

Objet : Crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

PJ: 3

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a vocation à financer des projets en adéquation avec les orientations prioritaires de la politique nationale de prévention de la délinquance.

Je vous informe du lancement des appels à projets FIPD au titre de l'année 2021 relatifs aux volets « sécurisation des établissements scolaires », « vidéoprotection » et « équipement de la police municipale ».

J'appelle votre attention sur la date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention fixée au **vendredi 15 janvier 2021 inclus, délai de rigueur.**

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,**

Sébastien LIME